



Problème bailleur locataire

Par **mary63**, le **31/12/2010** à **15:28**

Bonjour,

j'ai un problème de sani broyeur mes toilette son boucher depuis maintenant 3 jours et aucun produit n'a pue regler mon problème ,je demande donc a mon propriétaire de l'aide ,il me repond qu'il faut le deboucher(chose que nous arrivons pas a faire)ou de le demonté et le changer!! es a moi de changer et payer le sani broyeur qui est en mauvaise état ,sachant que sa fait seulement 8 mois que je vie dans cette appartement? merci part avence de votre reponse

Par **mimi493**, le **31/12/2010** à **20:23**

Le débouchage est à votre charge

Le changement du sani-broyeur est à la charge du bailleur sauf si vous êtes à l'origine des dégradations (en ayant jeté n'importe quoi dedans, par exemple)